



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

programmes

Question écrite n° 14970

Texte de la question

M. Jack Lang appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur la nouvelle réforme des lycées et sur l'annonce d'une éventuelle suppression de la filière sciences économiques et sociales (SES). Les professeurs de cette filière ont appris tout récemment que, compte tenu de l'évolution de la population scolarisée dans le second degré, de la diminution prévisionnelle de la demande d'enseignement (- 4,7 % de 1996 à 2001, soit près de 3 000 heures) et de la résorption, lissée sur cinq ans des titulaires excédentaires existant actuellement dans cette discipline, les sections « sciences économiques et sociales » ne devraient pas être ouvertes aux concours externes durant les cinq prochaines sessions de recrutement. Conscient de l'inquiétude qu'avait suscité l'annonce de cette mesure, le Gouvernement a décidé de maintenir pour 1998 et pour les sessions ultérieures le concours de recrutement des professeurs de sciences économiques et sociales. Ce maintien de l'organisation de ce concours a eu aussi pour objectif de continuer à offrir aux jeunes diplômés de l'enseignement supérieur des débouchés professionnels. Toutefois, cette décision n'a pas levé toutes les inquiétudes. En effet, devant la décision du ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie d'engager une réflexion sur les contenus d'enseignement dispensés au lycée et sur sa volonté de les adapter aux exigences de notre temps, les professeurs redoutent que le résultat de cette étude revienne à remettre en cause leur discipline dont ils soulignent l'intérêt pour la formation des jeunes. Aussi, il souhaite donc savoir quelles sont les intentions du Gouvernement quant à l'avenir de la filière SES des lycées.

Texte de la réponse

Les rumeurs faisant état d'une éventuelle suppression de la filière économique et sociale de la voie générale du lycée sont sans fondement. Les partenaires concernés, et notamment l'association des professeurs de sciences économiques et sociales, ont reçu toutes les informations utiles au cours de multiples entretiens. La journée consacrée à cette discipline, organisée à Rennes par M. le professeur Daniel Cohen, a seulement indiqué que des discussions demeurent indispensables pour surmonter les divergences sur la place et la nature des mathématiques à enseigner, sur l'articulation entre sociologie et économie, sur l'harmonisation indispensable de l'histoire et de la géographie avec les sciences sociales. Les enseignants seront bien sûr associés à ce travail constructif.

Données clés

Auteur : [M. Jack Lang](#)

Circonscription : Loir-et-Cher (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14970

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er juin 1998, page 2938

Réponse publiée le : 28 septembre 1998, page 5299